



Le club des éco-citoyens/éco-délégués

publié le 03/09/2022

Après plusieurs années de pause, nous proposons de relancer un mouvement "éco-citoyen" sur la base du volontariat des élèves qui voudraient devenir éco-délégués du collège.

Au collège de la Couronne, nous avons opté pour la création d'un club "éco-citoyen/éco-délégué". De cette façon, nul besoin d'élection ou de campagne électorale, il suffit d'être membre du collège, volontaire et motivé(e).

Un éco-citoyen/éco-délégué c'est quoi ?



- ▶ Une personne respectueuse de l'environnement et capable de montrer l'exemple
- ▶ Une personne qui souhaite sensibiliser les autres aux gestes quotidiens (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, etc.)
- ▶ Une personne qui veut proposer des projets pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir des actions etc.
- ▶ Un ambassadeur/une ambassadrice auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement (ex : le CVC c'est à dire le conseil de la vie collégienne), ainsi que des partenaires extérieurs (la mairie, le département etc.)
- ▶ Une personne capable de restituer les actions menées, de contribuer à leur évaluation et à leur valorisation
- ▶ Une personne qui pourra transmettre des informations et des connaissances à leurs camarades

Prochainement, nous proposerons une réunion d'information pour réunir les élèves/personnels intéressé(e)s. L'idée sera de se rencontrer régulièrement (par exemple une fois par mois sur une des pauses méridiennes) pour :

- ▶ Discuter des actions/propositions à mener au sein de l'établissement (les salles de classe, la cour, la cantine etc.).
- ▶ Évoquer les difficultés dans leur mise en œuvre.
- ▶ Tenter de trouver des solutions/des financements/des partenaires.

Entre chaque réunion, les élèves pourront poursuivre la mise en œuvre de leurs projets en sollicitant, s'il le faut,

leurs camarades, leurs professeurs, les personnels etc.

Plus d'informations sur le padlet suivant https://padlet.com/carlier_sarah/ecodelegues



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.